



L'activité COTEVOILE a été créée par Jean Louis DUCROISSET, il y a plus de 10 ans, durant l'opération Disney à l'occasion de la régates organisée par ce Maître d'Ouvrage. Cette manifestation a permis de démarrer, à travers le C.E, une activité de voile croisière organisée autour de deux thèmes :

- Les régates
- Les sorties croisière ouvertes à tous les collaborateurs COTEBA MANAGEMENT et principalement à ceux qui n'avaient jamais mis les pieds sur un bateau.

La complexité de la gestion de cette activité a obligée les responsables à s'organiser en Association. Avec l'aide de la Direction Juridique, une Association loi de 1901 a donc été créée, la demande a été déposée et accordée par les services du Premier Ministre.

Depuis 10 ans cette Association existe, fonctionne et fait découvrir les plaisirs de la mer à de nombreux « cotébassiens » grâce à ses deux bienfaiteurs principaux le C.E de COTEBA MANAGEMENT et la société COTEBA MANAGEMENT.

L'organisation des sorties en mer se fait à travers des locations de bateaux, elle est de nature différente à celle d'un week-end ski ou d'un voyage. Un bateau ne peut être louer qu'à un équipage expérimenté sous la responsabilité d'un skipper ayant les capacités de remplir ces fonctions.

Les skippers désignés par le bureau COTEVOILE ont en effet une responsabilité civile et pénale de par la réglementation française.

Le règlement intérieur Association prévoit l'agrément par le bureau des skippers.

Un bateau permet d'emmener de 8 à 10 équipiers, il serait inconscient de faire partir un bateau sans un minimum de personnes qualifiées :

- 1 Skipper confirmé
- 1 Equipier N° 1 (personne expérimentée capable en cas de problème de remplacer le Skipper)
- 1 Troisième marin (ayant une bonne expérience de croisière)

Il faut donc sur chaque bateau, 3 marins pour permettre naviguer avec 5 à 8 équipiers expérimentés ou débutants.

Liste des skippers actuellement autorisés : (à confirmer en 2001 avec les nouveaux arrivants)

- Marc LIMOUSE
- Xavier KNECHT
- Bernard LOHEZIC
- Lionel BODIN
- Marcel GRATALOUP

Liste équipier numéro 1 :

- Alain BERNARD
- Didier VIAUD
- Vincent OLTRA
- Joël GAUDIN
- Philippe LAUDE
- Philippe DOLLEANS (Constructéo)

Il est indispensable que les skippers qui se relaient sur les différentes sorties et dont la présence est obligatoire, ne puissent pas être empêchés de participer aux autres activités organisées par le C.E. Nous demandons au nouveau C.E de prendre en considération ces éléments que nous sommes prêts à lui commenter.

Le bureau de COTEVOILE s'excuse de ne pas avoir pu à ce jour donner tous les éléments et le bilan de fin d'année, aux membres du C.E. En effet notre secrétaire Marie Thérèse BOURCIER a été absente plus de deux mois et notre trésorier, Philippe DOLLEANS, outre son emploi du temps très chargé avec son transfert chez CONSTRUCTEO, a eu de plus des problèmes sur son ordinateur qui contient les comptes de l'Association.

Pour information ci-joint un tableau des réponses que nous avons reçu suite à l'enquête de début d'année de COTEVOILE sur CMN. 35 personnes sont intéressées par une ou plusieurs sorties, cela nous semble très positif.

Nous avons transmis à Jean Claude VALERO le budget et le programme 2001 axés sur deux thèmes principaux : La régata Baticup et la sortie de 3 jours en Corse, nous avons réglementairement convoqué notre assemblée générale le 31.01.2001, elle se terminera par un buffet campagnard et vous êtes tous invités.

PS : pour information, une position de votre part nous est indispensable pour la réservation sur la Corse des billets d'avion et à régler début février 2001.

Merci à toutes et à tous.

LE BUREAU COTEVOILE